

**COMMUNE DE WESTHOFFEN**  
**9 Rue Staedtel - 67310 WESTHOFFEN**  
**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**  
**POUR LA LOCATION DE LA CHASSE COMMUNALE**  
**APPEL D'OFFRES**

**OBJET DE LA LOCATION :**

Par délibération du 23 novembre 2020, les locations de chasse des lots 2 à 4 de la commune de Westhoffen font l'objet d'une procédure d'appel d'offres.

Les lots mis en location sont les suivants :

<b><u>LOT N° 2</u></b>	Superficie : 803 ha, dont 350 ha de forêts
<b><u>LOT N° 3</u></b>	Superficie : 420 ha, dont 420 ha de forêts
<b><u>LOT N° 4</u></b>	Superficie : 451 ha, dont 375 ha de forêts

Les locations des lots 2 à 4 seront établies jusqu'au 1<sup>er</sup> février 2024.

**CONDITIONS DE DELAI :**

Date limite de réception des offres : Lundi 8 février 2021 à 12h00

Délai minimum de validité des offres : 90 jours

**CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES :**

Les candidats doivent transmettre leur offre par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante :

**MAIRIE – 9 RUE STAEDTEL – 67310 WESTHOFFEN**

L'enveloppe devra porter la mention suivante : **APPEL D'OFFRES - LOCATION CHASSE**

Chaque candidat doit présenter un dossier de candidature auquel sont jointes, sous plis séparés, autant d'offres que de lots pour lesquels il entend soumissionner.

L'enveloppe devra contenir :

- la déclaration de soumissionner (en langue française)
- le dossier de candidature complété et accompagné des justificatifs demandés
- un pli cacheté contenant l'offre financière et les garanties financières (un pli cacheté pour chaque lot auquel le candidat souhaite soumissionner)

**CRITERES DE SELECTION DES OFFRES :**

Le prix de location n'est pas le seul élément de choix dans ce mode de location. Les autres critères sont :

- les règles de gestion cynégétiques proposées,
- les engagements du candidat en terme de :
  - réalisation des plans de chasse,
  - respect des clauses d'agrainage,
  - atteinte de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique,
- les aménagements que le locataire entend mettre en œuvre s'il est retenu.

**DOCUMENTS A DISPOSITION :**

Le cahier des charges de la location peut être consulté à la mairie aux heures d'ouverture des locaux. Il sera transmis par courriel sur demande à l'adresse suivante : [mairiede.westhoffen@wanadoo.fr](mailto:mairiede.westhoffen@wanadoo.fr)

Les plans d'aménagement forestier sont tenus à la disposition des candidats qui pourront les consulter en mairie sur RDV.

**DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION : 24 novembre 2020**

**Le Maire,  
Pierre GEIST**